

Lutte antidrogue à Oyem...

Des dealers présumés mis sous l'éteignoir par l'Oclad

ANS
Oyem/Gabon

C'ÉTAIT un Noël noir pour les trafiquants de drogue et autres gangsters, qui ont fait de la vente des produits classés comme

Faits d'ailleurs

Côte d'Ivoire/Port-Bouët : un petit garçon enlevé et égorgé
UN couple nigérien, H. Youssouf et T. Fatim, qui vit à Adjahui, village de la commune de Port-Bouët, a perdu son fils Housseyni Alassane, dans des circonstances odieuses. L'innocent même, âgé seulement de 3 ans, a été enlevé au lieu de la cérémonie d'anniversaire, à laquelle il prenait part, et conduit dans un endroit isolé, où ses kidnappeurs l'ont égorgé.

Maroc/Marra : une usine clandestine de trafic d'eau-de-vie démantelée

CETTE opération a permis l'arrestation d'un membre de ce réseau criminel spécialisé dans la fabrication de boissons alcoolisées et la saisie de près de 17 600 litres d'eau de vie, de 5 tonnes de dattes fermentées, ainsi que des bonbonnes de gaz, des fourneaux, de grands conteneurs métalliques et une pompe à eau. Dont les conditions d'utilisation sont susceptibles de nuire à la santé.

Tunisie/Béja : accident d'un bus : huit personnes blessées

HUIT personnes ont été blessées à la suite du dérapage d'un bus touristique, sur la route reliant Ain Draham à Béja, au niveau d'Ain Snoussi. Les personnes blessées ont été transportées à l'hôpital local de la délégation d'Amdoun (Gouvernorat de Béja). Cet accident a provoqué de sérieux dégâts au bus et aussi à une voiture légère.

Japon/Osaka : elle meurt après 15 ans de séquestration par ses parents

LES deux parents, la cinquantaine, ont avoué avoir enfermé leur fille dans une petite chambre de leur maison, depuis qu'elle avait 17 ans. Ils se sont rendus d'eux-mêmes à la police après sa mort. Une autopsie du corps a révélé que la jeune femme, pesant à peine 19 kilos, était morte de froid et qu'elle était dans un état de malnutrition extrêmement sévère.

Rassemblés par COE



Rigobert Nnene Mezui...

Photo : Alexis Ndong Sima



...et Nadege Andeme Eyang sont tombés dans les filets des limiers.

Photo : Alexis Ndong Sima

stupéfiants leur principale activité, dans la province du Woleu-Ntem. Trois individus faisant partie d'un vaste réseau de distribution et de commercialisation de "Kobolo" et de chanvre indien, ont en effet été pris la main dans le sac, par les agents de l'antenne provinciale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad). Le premier, Rigobert Nnene Mezui, Gabonais de 47 ans, était en

possession d'un millier de comprimés de Tramadol et de Dizapan. Les deux autres, Nadege Andeme Eyang, Gabonaise de 29 ans, et son compagnon Blaise Golme, un Tchadien de 21 ans, avaient 5 ballots de cannabis et du vrac par devers eux.

De source militaire, l'arrestation du trio de dealers présumés a été facilitée par des renseignements fournis aux limiers de

l'Oclad par un indic. Et au moment de son interpellation, le lundi 25 décembre courant, vers 16 heures, à Essangui Mbafane, un quartier de Bitam, les agents ont trouvé dans la chambre de Rigobert Nnene Mezui, 750 comprimés de Tramadol et 550 autres de Dizapan. Le dernier produit, qui aurait des effets soporifiques, serait très prisé par les ouvriers des sociétés forestières.

Pendant son audition, le trafiquant de drogue présumé aurait avoué appartenir à un vaste réseau ayant des ramifications sur le territoire du Septentrion. En plus de ce qu'il se ravitaillerait d'ordinaire au "Marché mondial", à la frontière avec le Cameroun.

Dans la suite de leurs investigations, les limiers de l'Oclad ont pris la direction d'Okok-Minvoul, où ils ont

appréhendé un sujet tchadien, Golme Blaise, ouvrier de la société agro-industrielle Olam. Mais également sa compagne, Nadege Andeme Eyang, employée dans la même société. Le couple a été présenté comme étant le principal fournisseur en cannabis des travailleurs de leur entreprise.

Dans la foulée, 5 ballots dudit stupéfiant et une bonne quantité de vrac ont été saisis par les enquêteurs au domicile des deux amants.

Ces derniers n'ont d'ailleurs pas mis bien longtemps pour se mettre à table, en reconnaissant les faits de trafic. Non sans omettre de dénoncer leur fournisseur, une dame de nationalité camerounaise, qui partirait expressément de son pays, pour leur livrer l'herbe prohibée au Gabon.

Les trois trafiquants présumés ont été présentés au parquet d'Oyem, le mercredi 27 décembre dernier. Ils séjournent actuellement à la maison d'arrêt locale, en attendant leur jugement.

...et à Bifoun

Le dealer présumé le plus actif de la localité écroué à Lambaréné

SCOM
Libreville/Gabon

LUC Armel Mapio, Gabonais de 20 ans, ne semble pas près de se détacher de l'univers de la drogue. La preuve, le jeune délinquant, notoirement connu pour ses activités louches à Bifoun, dans le district éponyme, a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Lambaréné, le mercredi 27 décembre dernier. Il est poursuivi pour détention et usage de chanvre indien, conformément à l'article 208 du Code pénal.

Une source militaire proche du dossier explique que cela faisait un bon moment que les éléments de la brigade de gendarmerie de Bifoun pistaient Luc Armel Mapio. D'autant qu'il serait, aux dires des habitants, l'un des vendeurs les plus actifs de cannabis dans le coin.

C'est ainsi que le vendredi 15 décembre dernier, les pandores ont effectué une descente surprise au domicile du dealer présumé, sis au quartier Bifoun.

Leur quête s'est avérée fructueuse, car lors de la perquisition diligentée dans la chambre de Mapio, ils ont déniché 70 bonbons de chanvre indien. Suffisant, pour que les Officiers



Photo : D.R

Luc Armel Mapio tenant les bonbons, qu'il écroule facilement auprès des autres jeunes à Bifoun.

de police judiciaire (OPJ) procèdent à l'interpellation du mis en cause. Lors de l'interrogatoire, sieur Mapio aurait donné Libreville comme point de son ravitaillement. Ce sont

surtout ses déclarations qui prêteraient à sourire, s'il ne s'agissait de stupéfiant: « Je me drogue surtout pour être vigoureux lors des rapports sexuels, mais aussi pour avoir du

tonus quand je suis aux champs! »

« Le mis en cause est un trouble-fête dans la petite localité. Il est très enclin à se bagarrer avec quiconque, surtout lorsqu'il a déjà consommé le stupéfiant, qu'il écroule principalement

auprès des jeunes de Bifoun. Nous avons reçu plusieurs plaintes de la part des parents, pour qui il était absolument nécessaire de mettre cet individu hors d'état de nuire», indique-t-on du côté de la direction des investigations.

